



## Conditions générales ClimateLab

1. **Lieu de l'événement** : Les informations sur le lieu et le logement seront communiquées deux semaines avant le début du ClimateLab.
2. **Nombre minimum de participant-es** : Le ClimateLab a lieu à partir d'au moins 10 participant-es. Si le nombre d'inscriptions n'est pas suffisant, MYBLUEPLANET se garde le droit d'annuler l'atelier en question jusqu'à deux semaines avant la date.
3. **Frais de participation** : Les frais de participation s'élèvent à CHF 500.- hors TVA par apprenti-e et couvrent la participation au ClimateLab sur deux jours, une nuit dans un dortoir ainsi que les repas durant l'atelier (deux repas de midi, un souper, un déjeuner ainsi que des pauses-café).
4. **Facture** : La facture sera envoyée 7 jours après le ClimateLab et doit être payée dans les 30 jours.
5. **Conditions d'annulation** : Les frais de participation au prorata sont réglés comme suit en cas d'annulation :
  1. Annulation par la personne inscrite
    - jusqu'à six semaines avant le début du ClimateLab = 20 % des frais
    - jusqu'à quatre semaines avant le début du ClimateLab = 50 % des frais
    - moins de quatre semaines avant le début du ClimateLab = 100 % des frais
  2. Annulation par MYBLUEPLANET
    - annulation en raison d'une interdiction des autorités (pandémie, force majeure, etc.) = 50 % des frais
    - annulation en raison de manque de participant-es = aucun frais n'est à la charge de la personne inscrite.